

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,
MASKINONGÉ ET SAINT-MAURICE

1115-02

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 27 octobre 2015 vers les 19 h à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum, sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Monsieur Claude Béland, commissaire
Madame Caroline Charette, commissaire représentante du comité de parents
Madame Raymonde Cossette, commissaire
Monsieur Yves Cossette, commissaire représentant du comité de parents
Monsieur Guillaume Frigon-Gélinas, commissaire
Monsieur Luc Gaudreault, commissaire
Madame Nancy Gélinas, commissaire
Monsieur Alain Gervais, commissaire
Madame Johanne Harvey, commissaire
Monsieur Réal Julien, commissaire
Madame Line Lecours, commissaire
Madame Patricia Pépin, commissaire
Monsieur Réjean Pichette, commissaire représentant du comité de parents
Madame Isabelle Thiffeault, commissaire représentante du comité de parents
Madame Nicole Trudel, commissaire

Monsieur le commissaire Mario Lebel est présent à compter de la résolution 43 1015.

Messieurs les commissaires Luc Gaudreault et Mario Lebel participent à distance par vidéoconférence.

Participe à cette séance, le directeur général, monsieur Denis Lemaire.

Sont aussi présents, le personnel hors cadre et cadre :

Monsieur Serge Carpentier, directeur général adjoint et secrétaire général
Madame Renée Tremblay, directrice générale adjointe et directrice des Services éducatifs (jeunes)
Monsieur Richard Boyer, directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Christian Lafrance, directeur des Services des ressources financières, matérielles et des technologies de l'information
Monsieur Denis Lampron, directeur de l'éducation des adultes, de la formation professionnelle et du Service aux entreprises

1. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 34 1015 :

Monsieur le commissaire Alain Gervais PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 1015-01 soit adopté avec l'ajout suivant :

- 13.1 Information - Entente avec la Martinique

Adoptée à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la dernière séance

RÉSOLUTION 35 1015 :

Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 29 septembre 2015 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Patricia Pépin PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire inscrit sur le document 1015-02 soit approuvé tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

3. Intervention du public

Aucune intervention.

3.1 Période de questions réservée à l'assistance

Aucune question.

3.2 Représentations - Initiation des élèves à la démocratie scolaire

Aucune représentation.

4. Sujets présentés par la présidence

4.1 Félicitations

4.1.1 Félicitations - Circonscription Berthier-Maskinongé

RÉSOLUTION 36 1015 :

CONSIDÉRANT que madame Ruth Ellen Brosseau, députée représentant le Nouveau Parti Démocratique du Canada dans la circonscription électorale de Berthier-Maskinongé, a été réélue lors des élections fédérales du lundi 19 octobre 2015;

CONSIDÉRANT que la circonscription électorale de Berthier-Maskinongé est sur le territoire de la Commission scolaire de l'Énergie;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Alain Gervais PROPOSE que des félicitations soient adressées à madame Ruth Ellen Brosseau pour son élection à titre de députée.

Adoptée à l'unanimité.

4.1.2 Félicitations - Circonscription Saint-Maurice-Champlain

RÉSOLUTION 37 1015 :

CONSIDÉRANT que monsieur François-Philippe Champagne, candidat représentant le Parti libéral du Canada dans la circonscription électorale de Saint-Maurice-Champlain, a été élu lors des élections fédérales du lundi 19 octobre 2015;

CONSIDÉRANT que la circonscription électorale de Saint-Maurice-Champlain est sur le territoire de la Commission scolaire de l'Énergie;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que des félicitations soient adressées à monsieur François-Philippe Champagne pour son élection à titre de député.

Adoptée à l'unanimité.

5. Sujets présentés par les commissaires

5.1 Condoléances

5.1.1 Condoléances - M. Lapointe

RÉSOLUTION 38 1015 :

CONSIDÉRANT que monsieur Mickael Lapointe, élève à l'École forestière de La Tuque, est récemment décédé;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Luc Gaudreault PROPOSE que des condoléances soient transmises à la famille de monsieur Mickael Lapointe.

Adoptée à l'unanimité.

5.1.2 Condoléances - I. N. Kourbatoff

RÉSOLUTION 39 1015 :

CONSIDÉRANT que Naomie et Iarek Kourbatoff, élèves de l'école des Boisés, sont récemment décédés;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que des condoléances soient transmises à la famille de Naomie et Iarek Kourbatoff.

Adoptée à l'unanimité.

6. Sujets présentés par la direction générale

6.1 Taux de diplomation

RÉSOLUTION 40 1015 :

Madame la commissaire Nancy Gélinas PROPOSE que soit déposé le document 1015-03 relatif aux taux de diplomation.

Adoptée à l'unanimité.

7. Sujets présentés par les Services éducatifs (jeunes)

7.1 Calendrier scolaire 2015-2016 - Modification

RÉSOLUTION 41 1015 :

CONSIDÉRANT, en référence à l'article 238 de la *Loi sur l'instruction publique*, que la Commission scolaire établit le calendrier scolaire des écoles en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique;

CONSIDÉRANT que le calendrier scolaire des écoles pour 2015-2016 a été approuvé en février dernier par la résolution 127 0215;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de modifier la journée pédagogique fixe prévue au calendrier scolaire du 13 novembre 2015 pour le 20 novembre 2015;

CONSIDÉRANT que les consultations requises ont été effectuées;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Raymonde Cossette PROPOSE que la modification proposée au calendrier scolaire 2015-2016 des ordres d'enseignement primaire et secondaire soit adoptée tel que décrit au document 1015-04.

Adoptée à l'unanimité.

8. Sujets présentés par les Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

8.1 Location d'un véhicule de type cargo

RÉSOLUTION 42 1015 :

CONSIDÉRANT que les grandes orientations du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, en formation professionnelle, sont de s'inspirer du système Dual Allemand;

CONSIDÉRANT que ce système rapproche les entreprises privées avec les établissements scolaires afin d'accueillir ces derniers sous la forme d'un stage d'apprentissage en milieu de travail;

CONSIDÉRANT que le Carrefour Formation Mauricie souhaite continuer sur sa lancée d'établir des partenariats avec les entreprises ayant des besoins de main-d'oeuvre;

CONSIDÉRANT que les élèves ne peuvent apporter leur coffre d'outils directement sur le lieu du stage;

CONSIDÉRANT que le Carrefour Formation Mauricie a effectué des démarches auprès de quelques entreprises ayant des besoins de mécaniciens en machinerie lourde;

CONSIDÉRANT que ces démarches se sont avérées fructueuses et que les entreprises souhaitent accueillir les élèves pour suivre une partie de leur programme;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que le Carrefour Formation Mauricie procède à la location d'un véhicule de type cargo provenant de Cossette Chrysler de Shawinigan, qui permettra aux élèves d'utiliser les outils qui seront transportés;

QUE, par suite, le président, monsieur Jean-Yves Laforest, et le directeur général, monsieur Denis Lemaire, soient autorisés à signer cette entente pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adoptée à l'unanimité.

9. Sujets présentés par le Secrétariat général et Communications

9.1 Nomination des commissaires désignés au comité exécutif 2015-2016

RÉSOLUTION 43 1015 :

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires a institué un comité exécutif;

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires a déterminé que le comité exécutif est formé de 6 membres du conseil des commissaires ayant le droit de vote, dont le président ainsi que d'un commissaire représentant du comité de parents;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à la désignation des membres du comité exécutif;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Raymonde Cossette PROPOSE, qu'à compter du 2 novembre 2015, les membres du comité exécutif soient :

Monsieur Jean-Yves Laforest, président du conseil des commissaires;

Monsieur Claude Béland, commissaire;

Madame Johanne Harvey, commissaire;

Monsieur Guillaume Frigon-Gélinas, commissaire;

Madame Nicole Trudel, commissaire;

Monsieur Luc Gaudreault, commissaire;

Monsieur Yves Cossette, commissaire représentant du comité de parents;

QU'il demeure entendu que le mandat des membres du comité exécutif soit d'une année avec expiration au premier dimanche de novembre 2016.

Adoptée à l'unanimité.

10. Sujets présentés par les Services des ressources humaines

10.1 Démissions aux fins de retraite

RÉSOLUTION 44 1015 :

CONSIDÉRANT que des membres du personnel ont remis leur démission aux fins de retraite;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nancy Gélinas PROPOSE que soit acceptée la démission des personnes suivantes:

- Monsieur Roger Plamondon, ouvrier certifié d'entretien aux Services des ressources matérielles, laquelle est effective le 1^{er} janvier 2016;
- Madame Diane Deschênes-Gariépy, secrétaire d'école à l'école Laflèche de Shawinigan, secteur Grand-Mère, laquelle est effective le 25 janvier 2016;

QU'il demeure entendu que ces démissions sont sous réserve de la confirmation de la CARRA de leur admissibilité à une telle retraite aux dates précitées.

Adoptée à l'unanimité.

10.2 Démissions

RÉSOLUTION 45 1015 :

CONSIDÉRANT que des membres du personnel ont remis leur démission;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que soit acceptée la démission des personnes suivantes:

- Madame Caroline Dancause, technicienne en éducation spécialisée à l'école secondaire Val-Mauricie de Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, laquelle est effective le 6 octobre 2015;

- Madame Mélanie Trottier, préposée aux personnes handicapées à l'école secondaire Val-Mauricie de Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, laquelle est effective le 14 octobre 2015.

Adoptée à l'unanimité.

11. Sujets présentés par les Services des ressources financières, matérielles et des technologies de l'information

11.1 États financiers 2014-2015

RÉSOLUTION 46 1015 :

CONSIDÉRANT que les Services des ressources financières, matérielles et des technologies de l'information ont finalisé la production des états financiers pour l'exercice s'étant terminé le 30 juin 2015;

CONSIDÉRANT que lesdits états financiers ont été soumis au processus d'audit par la firme externe *Mallette SENCRL, comptables professionnels agréés*;

CONSIDÉRANT que les états financiers 2014-2015 ont fait l'objet d'une présentation et d'une analyse au comité de vérification;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Trudel PROPOSE que soit déposé le document 1015-05 relatif aux états financiers 2014-2015.

Adoptée à l'unanimité.

11.2 Avenant de modifications 5 au contrat - Réaménagement des salles de toilettes et ajout d'un monte-personne - Institut du commerce de Shawinigan

RÉSOLUTION 47 1015 :

CONSIDÉRANT la résolution 170 0315 par laquelle le conseil des commissaires a autorisé la signature d'un contrat pour l'exécution du projet de réaménagement des salles de toilettes et l'ajout d'un monte-personne à l'Institut du commerce de Shawinigan avec l'entreprise Construction Cha-Ric inc., au montant de 583 215,59 \$, taxes incluses;

CONSIDÉRANT l'acceptation et la signature des avenants de modifications 1 à 4 au montant global de 45 034,96 \$ taxes incluses autorisés par le directeur général en vertu des fonctions et pouvoirs qui lui sont délégués par règlement;

CONSIDÉRANT que la *Loi sur les contrats des organismes publics* stipule que, dans le cadre d'un contrat comportant une dépense supérieure au seuil d'appel d'offres public, toute dépense supplémentaire doit être autorisée par le dirigeant de l'organisme;

CONSIDÉRANT l'avenant de modifications 5 au montant de 48 365,50 \$, toutes taxes incluses soumis à l'analyse conjointe réalisée par *Michel Pellerin, architecte* et les Services des ressources financières, matérielles et des technologies de l'information dont les détails sont décrits au document 1015-06;

CONSIDÉRANT que les avenants de modifications 1 à 5 représentent un montant global de 93 400,46 \$ toutes taxes incluses, entraînant un dépassement de 16 % supérieur au montant initial du contrat;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Johanne Harvey PROPOSE l'acceptation de l'avenant de modifications 5 pour des travaux additionnels pour un montant total de 48 365,50 \$, toutes taxes incluses;

QUE monsieur Jean-Yves Laforest, président, et monsieur Denis Lemaire, directeur général, soient autorisés à signer l'avenant de modifications 5 pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adoptée à l'unanimité.

11.3 Avenants de modifications 2 et 3 au contrat - Réfection du plancher du gymnase - École Sainte-Marie

RÉSOLUTION 48 1015 :

CONSIDÉRANT la résolution 166 0315 par laquelle le conseil des commissaires a autorisé la signature d'un contrat pour l'exécution du projet de Réfection du plancher du gymnase à l'école Sainte-Marie avec l'entreprise Henri St-Amant & Fils inc., au montant de 89 345,93 \$, taxes incluses;

CONSIDÉRANT la résolution 19 0815 par laquelle le conseil des commissaires a autorisé la signature de l'avenant de modifications 1 au montant de 21 903,89 \$, taxes incluses;

CONSIDÉRANT que la *Loi sur les contrats des organismes publics* stipule que, dans le cadre d'un contrat comportant une dépense supérieure au seuil d'appel d'offres public, toute dépense supplémentaire doit être autorisée par le dirigeant de l'organisme;

CONSIDÉRANT les avenants de modifications 2 et 3 aux montants créditeurs respectifs de (195,46) \$ et de (459,90) \$, toutes taxes incluses soumis à l'analyse conjointe réalisée par *Jacques et Gervais, architectes* et les Services des ressources financières, matérielles et des technologies de l'information dont les détails sont décrits au document 1015-07;

CONSIDÉRANT que les avenants de modifications 1 à 3 représentent un montant global de 21 248,53 \$ toutes taxes incluses, entraînant un dépassement de 23,78 % supérieur au montant initial du contrat;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE l'acceptation des avenants de modifications 2 et 3 pour des crédits d'un montant total de (655,36) \$, toutes taxes incluses;

QUE monsieur Jean-Yves Laforest, président, et monsieur Denis Lemaire, directeur général, soient autorisés à signer les avenants de modifications 2 et 3 pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adoptée à l'unanimité.

11.4 Nomination du secrétaire de comités de sélection

RÉSOLUTION 49 1015 :

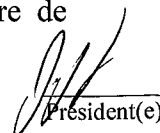
CONSIDÉRANT en vertu de la *Loi sur les contrats des organismes publics (Chapitre C-65.1, a.26)*, que le Conseil du trésor a émis une directive concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics;

CONSIDÉRANT selon ladite directive, que la Commission scolaire de l'Énergie doit désigner une personne pour agir, lorsque requis par la *Loi*, à titre de secrétaire de comités de sélection;

CONSIDÉRANT que seule une personne occupant un poste de cadre ou de professionnel au sein de la Commission scolaire et ayant le statut de permanent ou équivalent, peut agir à titre de secrétaire de comités de sélection;

CONSIDÉRANT que la ou le secrétaire de comités de sélection doit être titulaire d'une attestation délivrée par le secrétariat du Conseil du trésor (ou son représentant désigné) certifiant qu'elle ou il a complété la formation requise lui permettant d'assurer cette fonction;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Patricia Pépin PROPOSE madame Cathy Garceau, agente d'administration aux Services des ressources financières, matérielles et des technologies de l'information pour agir à titre de secrétaire de comités de sélection pour la Commission scolaire de l'Énergie;


Président(e)


Secrétaire

QUE monsieur Denis Lemaire, directeur général, soit autorisé à signer le formulaire de nomination requis par le secrétariat du Conseil du trésor, pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adoptée à l'unanimité.

11.5 Information - Dépôt du bilan énergétique 2013-2014

Le M.E.E.S.R. a dernièrement rendu disponible le bilan de la consommation énergétique des commissions scolaires pour l'année se terminant le 30 juin 2014. Présentation est faite de la synthèse des résultats pour l'ensemble des commissions scolaires, ainsi que les données de consommation spécifiques pour la Commission scolaire de l'Énergie.

Monsieur Lafrance fait ainsi part du bilan énergétique 2013-2014 et souligne que la Commission scolaire de l'Énergie a atteint la cible établie dans le cadre de la *Stratégie énergétique du Québec* pour l'horizon 2010 (au 31 décembre).

12. Suivi à la correspondance

Aucun sujet.

13. Sujets divers

13.1 Information - Entente avec la Martinique

Monsieur Denis Lampron souligne la présence du ministre de l'Éducation de la Martinique et de son adjoint au Carrefour Formation Mauricie.

Monsieur Lampron précise que cette visite a pour but d'élaborer un protocole d'entente qui viserait notamment la mobilité enseignante et étudiante internationale pour des stages ainsi que du recrutement d'élèves, et ce, dans le cadre de relations durables de partenariat.

Il est indiqué que cette délégation résulte d'une récente mission tenue au mois de mars dernier en Martinique. Cette mission internationale avait pour objectif premier de participer, au nom des établissements de formation collégiale et professionnelle de la

région de la Mauricie, membre du CIMÉ, au salon Lycéen de la Martinique. Cette mission visait à présenter l'offre de formation professionnelle et technique et de recruter des étudiants pour l'un ou l'autre des programmes de formation offerts dans la région.


14. Séance déclarée ajournée ou close

RÉSOLUTION 50 1015 :

Monsieur le commissaire représentant du comité de parents Réjean Pichette PROPOSE, vers les 20 h, que soit déclarée close la présente séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adoptée à l'unanimité.

PRÉSIDENT



SECRÉTAIRE

